

Chartre des marchés franco-suisse des producteurs et artisans

Saint-Gingolph Promotion Événements organise, 2 fois par été, des marchés de producteurs et artisans franco-suisse.

- Le marché est réservé aux producteurs, artisans, qui proposent des produits du terroir local, régional ou extrarégional des deux pays.
- L'organisateur se réserve le droit de procéder à une sélection des stands.
- Toute réservation de stand vaut acceptation du présent règlement.

Obligations et droits de l'exposant

- L'exposant ne peut présenter sur son emplacement que les produits qu'il a expressément annoncés lors de l'inscription. Il ne peut faire de publicité sous quelque forme que ce soit pour des personnes qui n'exposent pas.
- L'exposant ne peut céder ni sous-louer tout ou partie de son emplacement.
- L'exposant est tenu de respecter l'emplacement qui lui est dévolu, notamment ses dimensions.
- L'exposant est tenu de laisser l'emplacement propre et libéré de tout déchets à la fin du marché.
- L'exposant inscrit s'il ne se présente pas le jour du marché ne sera pas repris l'année suivante.
- Nous ne demandons pas le numéro de Siret et vous êtes responsable de la légalité de votre activité.
- Pour les exposants Suisse, la déclaration à la douane sera réalisée par le C.O. des marchés la veille au soir selon vos fiches d'inscription des produits vendus.

Obligations et droits de l'organisateur

- L'organisateur se réserve le droit d'annuler le marché en cas de force majeure (mauvais temps, etc...) En cas d'annulation aucun remboursement ne sera effectué.
- L'organisateur établit le plan du marché et répartit les emplacements selon les critères annoncés, à savoir les produits vendus, la dimension et les besoins en électricité.
- L'organisateur est exonéré de toute responsabilité concernant les préjudices ou litiges commerciaux qui pourraient survenir sur les marchés et être subis par l'exposant, comme un retard de l'ouverture, l'arrêt prématuré du marché, un incendie, un sinistre quelconque...

Information

- Nous souhaitons tirer vers le haut la qualité de nos marchés franco-suisse. Nous n'accepterons pour ces marchés uniquement les producteurs, agriculteurs et artisans locaux.